

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE MÉKINAC**

Saint-Tite, le 15 janvier 2026

A : Tous les maires de la  
MRC de Mékinac

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis, par la présente, qu'aura lieu mercredi le vingt et unième jour de janvier deux mille vingt-six (21/01/2026) à compter de dix-neuf heures (19 h) au centre administratif situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, une séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC de Mékinac afin de prendre en considération les sujets mentionnés au présent avis.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prie d'agréer,  
Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nathalie Groleau  
Greffière-trésorière

NG

- 
1. Ouverture de la séance;
  2. Adoption de l'ordre du jour;
  3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2025;
  4. Adoption des comptes à payer;
  5. Correspondance;
  6. Confirmation d'embauche au poste de coordonnateur en transport;
  7. Confirmation d'embauche au poste de coordonnatrice au développement socioéconomique et responsable du FRR – Volet 2;
  8. Nomination sur divers comités;
  9. Fonds Région Ruralité (FRR) :
    - a) Volet 2 – Développement territorial :
      - i. Autorisation de signer un avenant pour l'entente en entrepreneuriat;
      - ii. Autorisation de signer un avenant pour le PDAAM;
  10. Approbation des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC);
  11. Participation à la Tournée Arts et Terroir Mauricie;
  12. Offre de service de la Firme Catapulte;
  13. Cour municipale : Adhésion à l'entente concernant la traduction des décisions;
  14. Adoption du règlement numéro 2025-202 concernant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation foncière à l'organisme responsable de l'évaluation;
  15. Avis d'intention – Déclaration de compétence sur tout le domaine du transport collectif de personnes;

16. Suivi du Projet Mauricie de TES Canada;

17. Affaires nouvelles :

a)

b)

c)

18. Questions de l'assemblée;

19. Levée de l'assemblée.



Nathalie Groleau,  
Greffière-trésorière